



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Monsieur le Président
Communauté d'agglomération
du pays de Saint-Omer

c.budniak@ca-pso.fr

Lille, le 4 septembre 2018

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale du projet de révision des PLU de Houlle, Moulle, Serques et Salperwick – Information d'avis tacite

N° d'enregistrement Garance : 2018-2228

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 9 janvier 2018 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du Pas-de-Calais
DREAL Hauts-de-France